

Maître **François PERRAULT** Membre de la SELARL MAYET et PERRAULT
Avocat à la Cour de Versailles 16 rue André Chénier - 78000 VERSAILLES - Tél : **01.39.20.36.90**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES, au plus offrant et dernier enchérisseur - **EN UN LOT**

ROCQUENCOURT (78)

Résidence Le Domaine 2 4 allée Murat et 2 à 6 allée Pauline
DEUX EMPLACEMENTS DE PARKINGS
COUVERTS ET UNE CAVE

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 15 Mars 2023** à 9 heures 30, par devant
le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, siégeant à ladite ville, 5 Place André Mignot.

A LA REQUÊTE DE : Madame Evelyne Yolande, Odile HINAUT divorcée KARDOUSS, née le 9 décembre 1952 à BALLON (72290), de nationalité française, Infirmière, demeurant 7 rue Saint Ambroise 75011 PARIS. Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître François PERRAULT, membre de la SELARL MAYET et PERRAULT Avocat à la Cour de Versailles dont le cabinet est à VERSAILLES (Yvelines), 16 rue André Chénier.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens et droits immobiliers sis à ROCQUENCOURT (Yvelines), dépendant d'un immeuble Résidence « Le Domaine » 2 à 4 allée Murat et 2 à 6 allée Pauline, cadastrés section AD n°33 et AD n°36 (anciennement AD n°1), lieudit « Allée Pauline » pour une contenance de 92 ares et 1 centiare. EDD et RCP suivant acte reçu par Maître BELLET, Notaire à PARIS le 4 septembre 1989, publié le 23 octobre 1989 Volume 89 P n°6538. Et plus particulièrement les lots de copropriété suivants :

- Le lot n° 29 se composant de : La propriété exclusive et particulière de : Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, **Une CAVE** portant le numéro seize (16) du plan ; La copropriété à concurrence de DEUX / DIX MILLIEMES (2 / 10.000èmes) du sol et des parties communes générales.
- Le lot n°112 se composant de : La propriété exclusive et particulière de : Dans le bâtiment D, au niveau sous-sol 1, escalier A' B' et extérieur, **Un EMPLACEMENT COUVERT POUR VEHICULE AUTOMOBILE** portant le numéro quinze (15) du plan ; La copropriété à concurrence de DIX / DIX MILLIEMES (10 / 10.000èmes) du sol et des parties communes générales.
- Le lot n°139 se composant de : La propriété exclusive et particulière de : Dans le bâtiment D, au niveau sous-sol 1, escalier A' B' et extérieur, **Un EMPLACEMENT COUVERT POUR VEHICULE AUTOMOBILE** portant le numéro quarante-deux (42) du plan ; La copropriété à concurrence de HUIT / DIX MILLIEMES (8 / 10.000èmes) du sol et des parties communes générales. **Libre d'occupation.**

MISE A PRIX : 10.000 Euros

avec faculté de baisse d'un quart, puis de moitié et indéfiniment jusqu'à provocation d'enchères.

NOTA : on ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES. Fait et rédigé à Versailles le 11 janvier 2023 par l'avocat soussigné : Maître **François PERRAULT**, membre de la SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la Cour de Versailles. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Visites sur place : Le 7 mars 2023 de 10 heures à 12 heures et le 13 mars 2023 de 14 heures 15 à 16 heures 15